

Communiqué de presse

Nouveau Concept culturel du CJB

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a révisé son Concept culturel, qui définit les priorités stratégiques de la politique d'encouragement aux activités culturelles dans le Jura bernois. Tout en s'inscrivant dans la continuité des lignes directrices 2022-2026, le CJB a renoncé au rythme quadriennal des législatures, privilégiant désormais une vision à plus long terme. Par son action, le CJB souhaite mettre en avant l'importance de la culture dans le développement et le rayonnement du Grand Chasseral, tout en veillant à renforcer structurellement ce secteur d'activités aux réalités économiques fragiles.

Bilan de la législature 2022-2026

Durant la dernière législature, le CJB s'est fortement engagé pour le secteur culturel et on peut relever quelques réalisations et faits marquants :

- Le CJB a contribué significativement au renforcement d'institutions et de projets phares du Jura bernois, avec des hausses de subventions pour plusieurs organisations et manifestations, parmi lesquelles : la Fondation Mémoires d'Ici, la Fondation de l'Abbatiale de Bellelay, le Bibliobus Jura & Grand Chasseral, l'exposition FORMAT ou encore les festivals Usinesonore et Toxoplasiose.
- Le Prix de la culture du CJB pour la législature 2022-2026 a été décerné à l'Ecole de musique du Jura bernois en parallèle à deux Distinctions pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture aux artistes Philémon Léchet et Maude Schneider, mettant ainsi en valeur la diversité culturelle régionale. L'illustratrice Valérie Losa a quant à elle bénéficié de la bourse de séjour à l'Atelier de Bruxelles.
- Le CJB s'est impliqué pour renouveler le projet d'*Enquête photographique Jura bernois*, réalisé en collaboration avec Mémoires d'Ici, les Editions Intervalles et les Journées photographiques de Bienne. Il a accordé un soutien substantiel permettant le lancement de la deuxième édition, qui s'est concrétisée avec le travail « Le Tissage du vivant » de la photographe Dominique Bartels, dévoilé en mai 2026.
- Le CJB a porté une attention particulière à renforcer ses liens avec le secteur culturel, en organisant des rencontres thématiques. Il a proposé quatre rendez-vous sur les thèmes suivants : *marque « Grand Chasseral »* ; *Arts de la scène dans le Jura bernois* ; *Médiation et offres culturelles pour les écoles* ; et *Festivals et programmes musicaux dans le Jura bernois*.
- Finalement, le CJB a été sollicité concernant le processus du transfert de la commune de Moutier dans la République et Canton du Jura. Celui-ci a mené une réflexion afin de clarifier le financement de différentes institutions et les prestations attendues d'organisations intercantionales pour le Jura bernois. Par ailleurs, les conséquences de ce transfert ont été prises en compte dans la planification financière dès l'année 2026.



Les grandes lignes de la politique culturelle du CJB

La procédure de révision du Concept culturel a débuté en 2025 et incluait plusieurs phases de consultation auprès du secteur culturel, des communes du Jura bernois, de différents partenaires, ainsi qu'auprès de la Chancellerie et de Directions cantonales, et en particulier la Direction de l'Instruction publique et de la culture. Le CJB a pris en compte les retours à ces consultations dans ses réflexions et l'élaboration du document final.

Ce nouveau Concept culturel reprend les grandes lignes de la politique culturelle mise en œuvre durant la dernière législature afin de renforcer encore davantage le secteur culturel et son rôle pour la région. Par ses actions, le CJB souhaite réaffirmer l'importance de la culture pour le vivre-ensemble et que celle-ci participe au nouvel élan régional en étant un vecteur de rayonnement du Grand Chasseral. Contrairement aux concepts culturels précédents, celui-ci n'est plus limité au temps d'une législature et a une visée plus longue. Le CJB veillera à le réactualiser au moment opportun.

Le CJB a relevé **six enjeux** principaux auxquels est confronté le secteur culturel :

- le rôle de l'offre culturelle régionale et ses multiples apports à la société
- la valorisation du secteur afin de renforcer le rayonnement du Jura bernois
- le financement de la culture
- la fragilité économique du domaine culturel
- l'importance de renforcer la durabilité dans le secteur
- le rôle essentiel de la coopération suprarégionale

Face à ces enjeux, le CJB a défini différents principes de politique culturelle qui prennent en compte les spécificités de la région ainsi que des priorités stratégiques.

Déployés sur le long terme, des **principes de politique culturelle spécifiques au Jura bernois** se sont développés au long des différentes législatures. Le CJB souhaite réaffirmer l'importance de ces cinq thématiques et continuer à les développer :

- la diversité culturelle
- la mémopolitique
- la participation culturelle
- la médiation culturelle
- la collaboration interrégionale

En complément à ces principes de politique culturelle propres à la région, le CJB a identifié des **problématiques nécessitant des réflexions et actions à déployer dans les années à venir. Six priorités stratégiques** ont été identifiées, structurées autour de deux thèmes principaux.

Une offre régionale attractive dont l'objectif est de garantir le maintien et le développement de l'offre culturelle, tout en assurant sa promotion et son accès :

- Soutien à des projets d'envergure pour le Jura bernois
- Renforcer la mise en valeur de la culture régionale et son accès
- Interactions entre la culture, le tourisme et l'économie

Un secteur culturel renforcé dont l'objectif est de favoriser une plus grande résilience du secteur, une meilleure durabilité des œuvres et des institutions, tout comme des meilleures conditions sociales :

- Un secteur mieux structuré
- Des institutions et acteurs mieux outillés
- Sensibilisation à la durabilité



Mise en œuvre et perspectives

La mise en œuvre de la politique culturelle du CJB s'inscrit dans un **cadre financier** spécifique. L'enveloppe budgétaire du CJB est calculée au prorata de la population du Jura bernois (environ 4,5 %). Elle est alimentée à la fois par le budget de l'Etat pour le soutien aux institutions culturelles, ainsi que par le Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC – Swisslos) pour le soutien aux projets. Au total, le CJB bénéficie d'une enveloppe annuelle de près de 3 millions de francs.

Sur la base de son Concept culturel, le CJB va développer des mesures pour répondre à ses objectifs et ses priorités stratégiques, parmi lesquelles peuvent déjà être annoncées :

- Le renouvellement des contrats de prestations pluriannuels avec les différentes institutions : les neuf institutions d'importance régionale, la Fondation Mémoires d'Ici, la Fondation de l'Abbatiale de Bellelay, le Forum culture et le Culturoscope. D'éventuelles hausses de subventions pourront être discutées avec les institutions en fonction de leur situation respective et pour garantir le bon fonctionnement de ces structures.
- Une reconnaissance et un soutien substantiel à des projets d'envergure qui ont une portée sur l'ensemble du Jura bernois et apportent un rayonnement important à la région du Grand Chasseral.
- Le développement de l'accès à la culture en collaboration avec les acteurs du terrain, ainsi qu'avec différents partenaires et par le biais de différents dispositifs et offres (culturoscope, AG culturel, ...).
- Le renforcement de la communication du CJB dans le domaine de la culture avec une nouvelle page de son site internet spécifiquement dédiée, afin de proposer un accès centralisé aux informations, actualités et initiatives du CJB et du canton de Berne en lien avec la culture.
- La poursuite du travail de réseautage du CJB à travers des rencontres régulières pour le secteur culturel, les collectivités publiques et autres partenaires, à la suite des retours très positifs reçus durant la dernière législature.

Séances d'information

Le CJB souhaite présenter le plus largement possible ce nouveau Concept culturel, la politique d'encouragement des activités culturelles dans la région, ainsi que les procédures et critères d'octroi. A cet effet, il propose des séances en visioconférence aux dates suivantes :

- Mardi 25 août à 12h00
- Lundi 31 août à 17h30
- Jeudi 10 septembre à 9h00

Toute personne intéressée peut s'inscrire auprès de la Déléguée du CJB à la culture, Mélanie Cornu : melanie.cornuzuercher@be.ch, en précisant la date choisie.

Informations et contacts

Contacts

- Cyprien Louis, président du CJB, 078 714 45 53
- Virginie Heyer, présidente de la commission culture du CJB, 079 458 71 53
- Mélanie Cornu, déléguée du CJB à la culture, 079 929 19 53
- Madiana Vanndevoir, secrétaire générale du CJB, 079 486 74 04

La Neuveville, le 25 juin 2026

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch

